

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N°2023-36-T1

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation du conseil d'administration : 8 septembre 2023

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 17

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Benoit SECHET ; Mme Florence ASTI LAPPERRIERE ; M. Christian GORISSE ; Mme Patricia GARCIA ; Mme Myriam RAFFARA ; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Evelyne LARASSE ; M. Vincent FRIDRICI

Membre absent ayant donné pouvoir : M. Sébastien MICHEL donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS.

Membres absents : M. Christophe PERRIN ; Mme Marie Pierre BERAUD SUDREAU ; Mme Hélène DROMARD ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Géraldine BALLIGAND

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU C.C.A.S

Il convient de modifier le tableau des effectifs du C.C.A.S pour prendre en compte une mesure :

- Création de l'emploi d'infirmier en soins généraux contractuel à temps complet au sein de l'EHPAD Louise Coucheroux

Conformément aux recommandations du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre le CCAS, l'ARS et la Métropole de Lyon, et dans un contexte où le marché de l'emploi dans le domaine médico-social est extrêmement contraint et les compétences sont rares, il convient d'ouvrir un poste d'infirmier diplômé d'état en soins généraux au recrutement contractuel.

La création d'un emploi permanent contractuel de catégorie A sur le fondement de l'article L.332-8 du Code générale de la fonction publique est rendu nécessaire, d'une part compte tenu de la spécificité de la fonction et, d'autre part, du constat qui est fait de la rareté des candidats titulaires sur ces fonctions. Ce faisant, l'établissement pourra pérenniser un agent contractuel dont la manière de servir le permet.

En conséquence, il convient de créer un emploi permanent d'Infirmier Diplômé d'Etat en soins généraux à temps complet pour l'exercice des fonctions d'infirmier au sein de l'EHPAD Louise Coucheroux à compter du 1er octobre 2023.

Les missions du poste sont les suivantes :

- Suppléer la cadre de santé en cas d'absence
- Participer à la conception et à la formalisation des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes en lien avec la cadre de santé
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des projets institutionnels : de soins, de vie, d'animation et d'établissement
- Évaluer le degré de dépendance des résidents, en lien direct avec le médecin coordonnateur de l'établissement et les aides-soignantes,
- Assurer la surveillance de l'évolution de l'état de santé des résidents
- Assurer des interventions d'actes infirmiers dans un but préventif ou curatif
- Planifier les activités infirmières pour le résident
- Assurer le contrôle des soins infirmiers,
- Assurer l'accueil et l'encadrement pédagogique de l'équipe soignante en lien avec le cadre de santé
- Encadrer les stagiaires (infirmiers, AS, Bac pro ASSP)
- Participer aux décisions sur la prise en charge des résidents
- Participer à l'organisation et à l'animation des réunions d'équipe et des groupes de travail
- Évaluer la qualité des soins de manière globale
- Contrôler le suivi et la mise en application des règles d'hygiène, de prévention et de diététique
- Créer et mettre à jour des outils de suivi et de traçabilité des soins
- Organiser des formations internes relevant de sa compétence
- Veiller à la bonne information et utilisation des matériels à risque pour les professionnels (ex : DASRI)
- Organiser et veiller au respect du circuit du médicament depuis sa prescription jusqu'à son administration en respectant la réglementation et les règles de bonnes pratiques
- Participer aux temps de formation et d'échanges liés aux procédures de sécurité
- Veiller à la sécurité de l'établissement et au respect des procédures liées aux risques (hygiène, accessibilité, accident, incendie...)

Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public de catégorie A de la filière médico-sociale, au grade d'Infirmier Diplômé d'Etat en soins généraux, par voie de contrat à durée déterminée de trois ans maximum, susceptible d'être renouvelé par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra pas excéder six ans. A l'issue de cette période maximale de six ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel pourra être également recruté directement en contrat à durée indéterminée si le candidat remplit les conditions statutaires.

L'agent devra justifier d'un diplôme correspondant à l'exercice desdites fonctions et d'une expérience professionnelle significative dans le secteur concerné.

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L.332-8 ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu la vacance de l'emploi au tableau des effectifs ;

Considérant que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient ;

Considérant qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient ;

Considérant que cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public de catégorie A de la filière médico-sociale, au grade d'Infirmier Diplômé d'Etat en soins généraux, par voie de contrat à

durée déterminée de trois ans maximum, susceptible d'être renouvelé par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra pas excéder six ans. A l'issue de cette période maximale de six ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Considérant que l'agent contractuel pourra être également recruté directement en contrat à durée indéterminée si le candidat remplit les conditions statutaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 11 voix pour

- **Décide de la création, à compter du 1er octobre 2023, d'un emploi d'infirmier diplômé d'état en soins généraux, sur le grade d'infirmier territorial relevant de la catégorie A à temps complet, afin d'exercer les fonctions suivantes :**
 - **Suppléer la cadre de santé en cas d'absence**
 - **Participer à la conception et à la formalisation des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes en lien avec la cadre de santé**
 - **Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des projets institutionnels : de soins, de vie, d'animation et d'établissement**
 - **Évaluer le degré de dépendance des résidents, en lien direct avec le médecin coordonnateur de l'établissement et les aides-soignantes,**
 - **Assurer la surveillance de l'évolution de l'état de santé des résidents**
 - **Assurer des Interventions d'actes infirmiers dans un but préventif ou curatif**
 - **Planifier les activités infirmières pour le résident**
 - **Assurer le contrôle des soins infirmiers,**
 - **Assurer l'accueil et l'encadrement pédagogique de l'équipe soignante en lien avec le cadre de santé**
 - **Encadrer les stagiaires (infirmiers, AS, Bac pro ASSP)**
 - **Participer aux décisions sur la prise en charge des résidents**
 - **Participer à l'organisation et à l'animation des réunions d'équipe et des groupes de travail**
 - **Évaluer la qualité des soins de manière globale**
 - **Contrôler le suivi et la mise en application des règles d'hygiène, de prévention et de diététique**
 - **Créer et mettre à jour des outils de suivi et de traçabilité des soins**
 - **Organiser des formations internes relevant de sa compétence**
 - **Veiller à la bonne information et utilisation des matériels à risque pour les professionnels (ex : DASRI)**
 - **Organiser et veiller au respect du circuit du médicament depuis sa prescription jusqu'à son administration en respectant la réglementation et les règles de bonnes pratiques**
 - **Participer aux temps de formation et d'échanges liés aux procédures de sécurité**
 - **Veiller à la sécurité de l'établissement et au respect des procédures liées aux risques (hygiène, accessibilité, accident, incendie...)**

- Autorise Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant.
- Dit que les crédits nécessaires sont ouverts au budget annexe de l'EHPAD Louise Coucheroux 2022, chapitre 012

déposé le 27 SEP. 2023
 transmis le 27 SEP. 2023
Affiché, le 27 SEP. 2023

Ainsi délibéré,
A Écully, le 14 SEP. 2023

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS

Certifié exécutoire le 27 SEP. 2023

Le président
Pour le président,
La vice-présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS

Acte à classer

2023-36-T1

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T09-33-30.00 (MI247760134)

Identifiant unique de l'acte : 069-266910033-20230927-2023-36-T1-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs du CCAS

Date de décision : 27/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

4.1.1. Délibérations relatives aux créations, transformations, suppressions d'emplois permanents

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DELIB_2023-36-T1.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/09/23 à 09:33

Par BOUTET Catherine

Transmis

Date 27/09/23 à 09:33

Par BOUTET Catherine

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 09:39